



p.4

«Recourir à une nouvelle ingénierie financière pour renforcer la capacité de Sider El Hadjar»

ALORS QUE LA VACCINATION VISE ACTUELLEMENT LES ADULTES

# Belabed n'écarte pas son élargissement aux élèves



© Photo : D.R

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, avant-hier mardi, qu'il est probable d'aller vers la vaccination des élèves, eux aussi, a-t-il dit, exposés au Coronavirus (Covid-19), notamment le variant Delta. Même si, pour le moment, a-t-il rappelé, la campagne nationale de vaccination vise les plus de 18 ans. Appelant, à l'occasion, les personnels du secteur, tous corps confondus, à se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective et, partant, éviter les dangers liés à cette pandémie du Coronavirus (Covid-19).

p.2

LUTTE ANTI-COVID-19

## Alger appelle à une véritable coopération internationale

p.2



p.3

EDUCATION

Près de 450 établissements seront livrés pour la rentrée scolaire 2021/2022



ELECTION LOCALES

Les préparatifs s'accroissent au niveau des partis politiques

p.3

## Journée de l'alphabétisation

### L'association «Iqraa» table sur le numérique

C'est en s'adaptant au contexte sanitaire induit par la pandémie de Covid-19 que l'Association algérienne d'alphabétisation Iqraa a réalisé l'importance des outils numériques et informatiques dans son action contre l'analphabétisme, avoue Saliha Mekaref, secrétaire générale de l'association. A l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, l'Association «Iqraa» a organisé, ce mercredi à Alger, un séminaire national sur l'alphabétisme informatique à l'ère du numérique sous le thème : «Pour une nouvelle Algérie sans analphabétisme informatique».

## importation

### Plusieurs produits d'origine animale suspendus

Les importations de plusieurs produits d'origine animale sont suspendues depuis le 1er septembre 2021. C'est ce qu'indique une note émanant de la Direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, adressée aux opérateurs économiques, importateurs d'animaux, de produits animaux et/ou d'origine animale.

## Russie

### L'ambassade commence à délivrer des visas d'étudiant aux Algériens

La section consulaire de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie a commencé à délivrer des visas d'études en Russie, a indiqué ce mercredi 8 septembre 2021, la représentation diplomatique russe à Alger, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Pour obtenir un visa, le demandeur doit présenter les documents suivants, à savoir le passeport national avec deux pages vierges et d'une durée de validité d'au moins 18 mois après l'expiration du visa russe requis.

Alors que la vaccination vise actuellement les adultes

# Belabed n'écarte pas son élargissement aux élèves

**Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, avant-hier mardi, qu'il est probable d'aller vers la vaccination des élèves, eux aussi, a-t-il dit, exposés au Coronavirus (Covid-19), notamment le variant Delta.**

Même si, pour le moment, a-t-il rappelé, la campagne nationale de vaccination vise les plus de 18 ans. Appelant, à l'occasion, les personnels du secteur, tous corps confondus, à se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective et, partant, éviter les dangers liés à cette pandémie du Coronavirus (Covid-19). « La vaccination du plus grand nombre de citoyens nous protégerait d'une autre vague », a insisté le ministre de l'Éducation nationale.

Intervenant lors d'une conférence de presse, Abdelhakim Belabed a indiqué que les services de son département ministériel comptent aller jusqu'où il faut y aller comme c'est le cas, a-t-il observé, dans les pays du monde. « L'Algérie ne s'écarte pas des recommandations de l'OMS et que les autorités compétentes suivent ce qui est annoncé dans le monde afin de prendre la décision appropriée », a fait savoir le ministre de l'Éducation nationale, qui s'attend à ce que la tendance à la vaccination contre le Coronavirus dans son secteur prenne une autre forme avec la rentrée des élèves reportée au 21 de ce mois en cours, à la demande des partenaires sociaux et des parents d'élèves, mais aussi suite aux recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune données en Conseil des ministres. Ainsi que la rentrée des enseignants aujourd'hui (avant-hier mardi, ndlr), qui sont au nombre d'un demi-million d'enseignants.

La veille, soit lundi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane, a fait cas d'orientations données aux directeurs des établissements universitaires, de recherche et des services pour accélérer le rythme de la vaccination anti-Covid-19 en coordination avec les directions de la santé des wilayas. « Ces orientations portent sur l'élaboration d'un programme de vaccination au profit des membres de la famille universitaire qui représente 2 millions de personnes et ce avant le début des cours le 3 octobre prochain », a-t-il indi-



Le ministère de la Santé a accepté de fournir 2 millions de doses de vaccin pour tous les enseignants, étudiants et travailleurs. (Photo :DR)

qué. S'exprimant lors d'une réunion de concertation avec les partenaires sociaux, syndicats professionnels et organisations estudiantines, Abdelbaki Benziane a assuré que le secteur de

## Lutte anti-Covid-19 Alger appelle à une véritable coopération internationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a appelé, avant-hier à Vienne (Autriche), à « une véritable et efficace coopération et solidarité internationales » face à la pandémie de la Covid-19, en adoptant « une approche multilatérale » pour relever ce défi, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Dans une allocution lors des travaux de la 5ème Conférence mondiale des présidents de parlement tenue à Vienne, lue en son nom par le vice-président de l'APN, Fetis Ben Lakhal, M. Boughali a déclaré que « le seul et unique moyen pour contenir la propagation du coronavirus est une véritable et efficace coopération et solidarité internationales », a précisé la même source.

Selon lui, les crises peuvent se transformer en un catalyseur pour renforcer la coopération, consolider les relations multilatérales et garantir la sécurité sanitaire à l'échelle mondiale. Pour faire face à ce défi sanitaire, le monde doit faire recours à « une approche multilatérale », poursuit-il, en ajoutant qu'à cause de cette crise sanitaire, les économies du monde ont dégringolées. Après avoir mis en garde contre « le danger que représente le protectionnisme sur la coopération internationale toute entière », le président de l'APN a ajouté que « la crise sanitaire devra être une opportunité aux organisations et organismes non gouvernementaux pour agir de nouveau et explorer des mécanismes de coopération innovants ». « La réussite des conférences visant à financer le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) lancé en juin 2020 en est une preuve irréfutable de l'efficacité du système multilatérale et de la solidarité internationale en temps de crise », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le président de l'APN a appelé les gouvernements à « renouveler leurs engagements quant aux objectifs tracés en matière de financement des programmes de développement dans le cadre du Plan d'action d'Addis Abeba » et à « établir des partenariats plus efficaces, tout en réactivant ceux en place, notamment avec les secteurs privé et public et au titre de la coopération trilatérale, sud-sud et multilatérale ». A cet égard, M. Boughali a souligné l'importance du mécanisme Covax dans la conjoncture actuelle pour les Etats à revenu faible à modéré, précisant qu'« il s'agit d'une réponse globale concrétisée grâce à la coordination internationale dont il faut s'inspirer pour lancer d'autres initiatives du genre ». Le président de l'APN a conclu son propos en insistant sur la nécessité de rendre disponibles les outils de lutte contre la Covid-19 et de renforcer le multilatéralisme pour faire face aux retombées sanitaires, économiques, sociales et géostratégiques de la pandémie.

Manel Z.

la Santé a accepté de fournir les doses nécessaires, soit, 2 millions, pour tous les enseignants, étudiants et travailleurs. Appelant, au passage, les représentants des syndicats professionnels et des organisations estudiantines à contribuer dans l'opération de sensibilisation de toute la famille universitaire à l'impératif de se faire vacciner afin d'atténuer l'incidence de cette pandémie et favoriser le retour des activités universitaires. « J'ai demandé aux directeurs des établissements universitaires de s'appuyer sur le protocole sanitaire pour élaborer celui pédagogique de chaque établissement en l'adaptant en fonction de la situation épidémique », a-t-il poursuivi.

Fin août dernier, le ministère de l'Éducation nationale, en coordination avec le ministère de la Santé, a lancé une campagne de vaccination au profit des personnels du secteur, tous corps confondus. Une opération qui a nécessité la mobilisation de 1.433 unités de dépistage et de suivi (UDS) des établissements scolaires, 41 services de médecine du travail et 16 centres médico-sociaux.

Et pour laquelle, les syndicats du secteur s'étaient dits prêts à participer à la réussite de l'opération et à assurer une rentrée scolaire, calme et sans danger, pour 10 millions d'élèves. « La garantie de réussite de la rentrée scolaire et sociale dépendait de la bonne maîtrise des outils de gestion et de l'intensification du suivi sur terrain, tout en œuvrant à consentir davantage d'effort, resserrer les rangs et s'unir autour de l'intérêt national », a-t-il indi-

## REPÈRE

### Diplomatie

#### Lamamra reçu à Nouakchott par le Président mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu à son arrivée, mardi à Nouakchott, en qualité d'Envoyé spécial du Président de la République, par le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Lamamra a transmis au président mauritanien « les salutations fraternelles et un message de son frère, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

A son tour, le Président mauritanien a chargé le ministre Lamamra de « transmettre ses sincères salutations, ainsi que sa profonde estime à son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune », ajoute-t-on dans le communiqué.

La rencontre a constitué, selon le communiqué, « une occasion de passer en revue les relations bilatérales et réaffirmer les liens fraternels et historiques entre deux pays et les deux peuples frères ».

Les deux parties se sont également félicitées de l'évolution continue que connaissent ces relations dans tous les domaines, ainsi que du soutien et de l'intérêt accordés par les deux dirigeants des deux pays.

« Les entretiens ont porté sur la situation actuelle au double plan maghrébin et arabe, les défis communs dans la région sahélo-saharienne, ainsi que les voies et moyens, à même de consolider la tradition de la concertation et de la coordination en ce qui concerne les questions africaines et arabes d'intérêt commun, notamment la prochaine échéance du sommet arabe en Algérie ».

qué. Avant-hier mardi, un communiqué du ministère de la Santé a fait état de trois cent trente-deux (332) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 264 guérisons et 26 décès. Rappelant, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## Education

# Près de 450 établissements seront livrés pour la rentrée scolaire 2021/2022

Intervenant lors d'un point de presse, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M Mohamed Tarek Belaribi, a déclaré que près de 450 établissements seront livrés au secteur de l'Education nationale, pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Le ministre de l'Habitat, qui s'est exprimé en marge d'une réunion d'évaluation avec le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belabed, et des cadres des deux ministères, en prévision de la rentrée scolaire 2021/2022, a précisé que les établissements éducatifs livrés dans ce cadre à l'échelle nationale comptaient près de 300 écoles primaires, 92 CEM et 67 lycées. Les résultats obtenus sont «le fruit d'importants efforts et d'un travail mené sur le terrain pour lever les entraves rencontrées et relancer les projets à l'arrêt», a-t-il expliqué. Ce dernier devait ajouter que «malgré les répercussions de la pandémie de Covid-19, les compétences algériennes (architectes, ingénieurs et bureaux d'études)



■ Les établissements éducatifs livrés en 2021/2022 comptent près de 300 écoles primaires, 92 CEM et 67 lycées. (Photo : D.R)

en charge de ces projets, ont pu relever le défi et livrer environ 450 établissements éducatifs pour la rentrée scolaire prévue dans deux semaines. Il a également évoqué ses dernières sorties effectuées dans les wilayas d'Oran, Alger et Sétif où de grands sites de logement ont été livrés avec les structures éducatives. La livraison des logements «se fait en parallèle avec celle des écoles primaires, des collèges et des lycées», a-t-il dit, soulignant que «la scolarisation est une ligne rouge infranchissable». De son côté, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a salué les efforts consentis par le ministère de l'Habitat qui veille au suivi rigoureux des projets éducatifs, mettant en avant la livraison de 450 nouvelles structures éducatives aménagées pour accueillir les élèves à travers le pays. M. Belabed a fait état de la décision

de maintien, jusqu'au mois de décembre, de la commission ministérielle pour la création et la livraison d'autres établissements éducatifs. En marge d'une réunion préparatoire conjointe avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi à l'occasion de la rentrée scolaire, M. Belabed a expliqué qu'il avait été décidé de maintenir le travail de la commission ministérielle en charge du dossier de la création des établissements éducatifs jusqu'à la fin décembre, ce qui permettra de «réceptionner de nouvelles structures éducatives». Il a ajouté que le suivi quotidien et minutieux des projets du secteur de l'Education par le ministère de l'Habitat permettra la réception de plus de 450 nouveaux établissements éducatifs, ce qui est «un chiffre important qui nous permettra d'accueillir nos enseignants et nos élèves

dans de bonnes conditions». Concernant les projets du secteur qui ont enregistré un certain retard, le ministre a souligné «qu'ils font l'objet d'un suivi intensif afin d'accélérer la cadence de réalisation, et l'état d'avancement de ces projets est périodiquement inspecté afin d'en recevoir davantage, ce sur quoi la commission ministérielle travaillera. Concernant la vaccination du personnel du secteur, M. Belabed a indiqué que l'opération a atteint un «taux acceptable», s'attendant à une courbe ascendante avec la reprise d'environ un demi-million d'enseignants à partir d'aujourd'hui. M. Belabed a également appelé tous les employés du secteur à «faire preuve de conscience pour contribuer à la limitation de la propagation du Coronavirus», soulignant que l'Etat «déploie tous ses efforts pour y faire face».

Moncef Redha

## BRÈVE

### Finances

#### Baisse considérable du déficit de la balance commerciale à fin août 2021

Le déficit de la balance commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse considérable de 87,89% durant les huit (8) premiers mois de l'année 2021 passant à - 926 millions dollars à fin août 2021 contre - 7,6 Milliards de dollars à fin août 2020, a indiqué mardi le ministère des Finances dans un communiqué.

Cette contraction s'explique par la forte augmentation des exportations globales des marchandises qui passent de 15,1 Mrds US à fin août 2020 à 23,7 Mrds US, à fin août 2021, dont 2,9 Mrds US d'exportation hors hydrocarbures, a précisé la même source.

Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi amélioré, atteignant 96,24% à fin août 2021, contre 66,6% à fin Août 2020, a ajouté le communiqué.

Selon le ministère, «la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République dans le cadre de la politique du commerce extérieur a permis durant cette année l'atténuation du déficit de la balance commerciale notamment par l'augmentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures et l'encadrement des importations».

Dans ce contexte, le ministère des Finances a relevé «une amélioration notable des agrégats du commerce extérieur au cours des huit premiers mois de l'année 2021 comparativement à la même période de l'année 2020».

## Elections locales

# Les préparatifs s'accroissent au niveau des partis politiques

Intervenant devant les journalistes de la presse nationale, le secrétaire général (SG) du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezna, a indiqué que les élections locales constituent un mécanisme efficace à même de favoriser un véritable développement. De son côté, le SG du FLN M. Baadji a fait savoir que sa formation entrerait en lice aux prochaines élections locales afin de «préservé sa place de plus grande force politique du pays».

«Il appartient aux citoyens de bien choisir leurs représentants aux assemblées élues, APC et APW, pour une meilleure et positive prise en charge de leurs préoccupations», a-t-il lancé devant les membres et adhérents de son parti.

«Notre conviction de la consécration de la culture d'opposition positive nous oblige à prendre part aux prochaines élections locales pour contribuer à l'édification de l'Etat», qui, a-t-il dit, «ne peut être concrétisée qu'au travers l'action de sensibilisation sur l'importance que revêt cette échéance électorale visant à opé-

rer le renouvellement». En cette occasion, M. Boukhezna a salué «le retour en force» de la diplomatie algérienne qui, a-t-il dit, «a imposé sa raison dans le traitement des justes causes et le soutien des peuples dans leur autodétermination, notamment le peuple sahraoui». M. Boukhezna s'est également exprimé sur la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc, pays qui, a-t-il dit, «a essayé, maintes fois, de porter atteinte à la sécurité du pays et à ses institutions par le biais du soutien suspect d'organisations terroristes activant sur son sol pour déstabiliser l'Algérie».

Le SG du MEN a, au terme de son intervention, rendu un vibrant hommage aux corps de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), qui déploient de grands efforts pour la préservation de la sécurité du pays et ses institutions et la protection de son unité territoriale.

Dans une déclaration à la presse, à l'occasion d'une réunion avec les superviseurs des prochaines élections locales pour le parti FLN, M. Baadji a fait savoir que le parti participerait aux échéances

du 27 novembre prochain en vue de préserver sa place de leader et de grande puissance politique dans le pays, se disant confiant qu'elle «en sortira triomphante tout comme lors des législatives du 12 juin dernier».

S'agissant des voies revendiquant son limogeage, Abou El Fadhl Baadji les a qualifiés «de perturbateurs et auteurs d'intérêts personnels» qui n'ont aucun lien avec le parti et ce depuis les dernières législatives. «Parmi les opposants, poursuit-il, 19 se sont portés candidats dans des listes outre que celles du FLN lors des dernières élections, et 32 autres ont été exclus du Comité central du parti avant sa désignation comme SG». S'agissant du report du congrès national du parti, M. Baadji a rappelé que la motion approuvée unanimement «avec même le consentement de ces perturbateurs», après son élection à la tête du SG, avait prévu ce report à six mois par priorité par rapport à l'agenda politique nationale, c'est-à-dire jusqu'après le référendum et les élections législatives et locales.

Moncef Redha

## Transport

### Port

# Appel à l'accélération de l'adoption de la stratégie logistique du ministère

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a appelé lundi les responsables des ports algériens à accélérer l'adoption de la stratégie logistique du ministère des Transports à travers l'interconnexion, l'interopérabilité et la complémentarité entre les différents modes de transport afin de décongestionner les ports, d'organiser leur travail et d'éviter la fuite des devises à l'étranger.

Selon un communiqué du ministère, M. Bekkai a présidé, lundi, une réunion en présence de responsables du ministère, du Président-directeur général (PDG) du Groupe des services portuaires (Serport) et des PDG des ports de commerce algériens.

Au cours de cette rencontre, le ministre a souligné que «l'accélération de l'adoption de la stratégie logistique du ministère des Transports à travers l'interconnexion, l'interopérabilité et la complémentarité entre les différents modes de transport, à savoir les transports maritime, ferroviaire et routier de marchandises et les bases logistiques, constitue une étape majeure pour décongestionner les ports, organiser leur travail et éviter la fuite des devises à l'étranger».

Selon la même source, les PDG des ports ont présenté, au cours de cette réunion, des exposés sur l'état des installations et équipements disponibles dans les ports ainsi que leurs capacités opérationnelles, le bilan annuel de leurs activités et les perspectives de leur développement et leur élargissement au réseau routier national, notamment à l'autoroute Est-Ouest, tout en les reliant au réseau ferroviaire.

Les exposés ont également porté sur nombre d'obstacles qui limitent l'efficacité et la capacité de ces ports, en particulier les opérations de dragage visant à augmenter leur profondeur pour recevoir des navires de gros tonnage, accélérer la réalisation des quais réservés aux conteneurs et organiser le trafic à leur niveau. Aussi, l'encombrement enregistré dans certains ports de commerce a été soulevé, qui est essentiellement dû aux «pratiques bureaucratiques, à une mauvaise chaîne logistique et aux capacités de stockage de conteneurs entraînant des amendes de surestaries en devises», ajoute la même source.

Lors de son intervention, le ministre a salué la proposition formulée par les PDG concernant la dotation des ports en stations de gaz naturel liquéfié (GNL), étant un carburant propre et un marché prometteur pour le pays, compte tenu de la forte demande exprimée par les transporteurs étrangers, appelant à son adoption rapide en coopération avec le ministère de l'Energie et Naftal, conclut le ministère

CP

## Depuis Annaba, le ministre de l'Industrie souligne : «Recourir à une nouvelle ingénierie financière pour renforcer la capacité de Sider El Hadjar»

**Le recours à une nouvelle ingénierie financière pour renforcer la compétitivité du complexe Sider El Hadjar est devenu plus qu'une nécessité, a souligné mardi à Annaba le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.**

Le ministre de l'industrie a souligné au cours d'une allocution, prononcée à la salle de conférences du complexe Sider El Hadjar, dans le cadre d'une visite de travail de deux jours à Annaba, que le recours à «une nouvelle ingénierie financière», pour renforcer la compétitivité du complexe Sider El Hadjar, «est devenue plus qu'une nécessité». Cette nouvelle approche «permettra de relancer l'activité sidérurgique du complexe et lui permettra de contribuer réellement à l'avancement de l'économie nationale et à l'amélioration des indicateurs de croissance économique», a ajouté le ministre, faisant remarquer que le complexe «fait toujours face à des difficultés financières pour financer le cycle d'exploitation», ce qui exige la recherche d'une approche qui permet d'atteindre les objectifs de rentabilité économique. M. Zeghdar, qui a rappelé que le complexe Sider El Hadjar qui a bénéficié d'un plan de croissance d'environ 80 milliards de DA (34 milliards de DA pour la première phase et 46 milliards de DA pour la deuxième), orienté vers la réhabilitation de ses unités les plus importantes et d'améliorer la production de fonte et de matériaux plats, «nécessite aujourd'hui une révision du mode de gestion et de la stratégie de développement». Il a dans ce sens souligné que relever le défi de



■ Le complexe Sider El Hadjar a bénéficié d'un plan de croissance d'environ 80 milliards de DA. (Photo : DR)

la rentabilité économique dans ce complexe requiert, dans le cadre de la nouvelle approche, «de réduire les coûts de production, de s'appuyer sur l'expertise et l'expérience des compétences existantes, en plus de promouvoir le partenariat avec les unités économiques de divers secteurs».

Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur l'importance de «changer les mentalités et de créer un climat de dialogue et d'action participative pour développer les activités de production», appelant à relever le défi du développement de la production pour permettre au complexe de retrouver sa place sur le marché national et se positionner aussi bien au niveau régional qu'international. Il a indiqué que les perspectives de la période post-pandémie de Coronavirus «promettent une relance économique et une demande croissante, sur les plans local et international, pour les produits sidérurgiques, qui représentent la base de toutes les industries». Lors de sa visite d'inspection du complexe, le ministre a inspecté «la zone

chaude» (haut fourneau n°2), où il a mis en avant les efforts consentis par l'Etat dans le cadre du plan de croissance dont a bénéficié le complexe, qui a permis, dans le cadre de la première phase de cet investissement, de moderniser le haut fourneau et de faire l'acquisition d'équipements technologiques modernes pour l'exploiter, le sécuriser et le contrôler à distance. Le ministre a également salué les efforts des jeunes compétences travaillant dans la zone chaude et l'importance de l'expérience acquise dans ce domaine, en mettant l'accent sur la nécessité de préserver ces acquis et de travailler pour augmenter la production du complexe en prévision de la relance économique attendue, selon les prévisions, après la pandémie de Coronavirus. Le ministre de l'Industrie a également visité l'unité de production d'oxygène médical valorisant les efforts déployés par le complexe El Hadjar dans le cadre de l'effort national pour faire face à la pandémie, en fournissant plus de 5.000 litres/jour d'oxygène au secteur de

la santé en dépit de sa situation économique «inconfortable». In situ, M. Zeghdar a rassuré les travailleurs et les cadres du complexe que la production d'oxygène sera renforcée au complexe, dans le cadre des investissements, prévus à la deuxième phase du plan de croissance afin de répondre aux besoins en cette substance stratégique.

Le ministre de l'Industrie devra tenir une rencontre à huis clos avec les cadres, les gestionnaires et le partenaire social du complexe Sider El Hadjar pour étudier les perspectives de développement de sa production. Pour rappel, la deuxième phase du plan de croissance du complexe Sider El Hadjar, pour lequel un montant de 46 milliards de DA a été alloué, est orientée vers l'intensification des investissements pour réhabiliter et moderniser les unités de production (aciéries et laminoirs) afin d'augmenter les capacités de production du complexe de près de 800.000 tonnes par an, actuellement à 1,3 million de tonnes par an de produits ferreux longs et plats.

Djamila Sai

**Benchahra, secrétaire général de l'UGCAA :**

## «La spéculation et la monopolisation à l'origine de la hausse des prix»

Plus que les prix des matières premières comme le bois ou l'acier qui explosent sur le marché, les prix des différents produits alimentaires de large consommation ont connu, ces derniers jours au niveau des différents marchés de la capitale, une forte augmentation. En effet, le Secrétaire général (SG) de l'Union général des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra a imputé la raison principale derrière la hausse des prix de certains produits de consommation au commerce parallèle qui constitue «une issue sûre pour les spéculateurs», a indiqué lundi passé l'Union dans un communiqué. Lors d'une réunion, tenue au siège de l'UGAA, regroupant M. Benchahra et le SG de l'Union général des partisans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, ont été examinés et débattus la situation et les derniers développements des départements marchand et agriculteur ou encore du secteur économique en général. Les deux parties ont démontré, à ce propos, «à quel point les secteurs agricole et commercial sont liés et complémentaires, constituant un cercle essentiel dans la chaîne économique nationale», note la même source. A ce sujet, M. Benchahra a expliqué

que la hausse des prix constatée récemment était «due au commerce parallèle qui représente une issue sûre pour les spéculateurs et monopoleurs afin de vendre leurs marchandises et imposer leur loi».

Il a été convenu, relève le communiqué, de mettre en place dans le futur une stratégie et un plan d'action commun pour assurer «la coordination, la coopération et la concertation entre les paysans et les commerçants afin de maintenir la stabilité des prix des produits dits de large consommation», avec la nécessaire «implication des partenaires et des professionnels, en coordination avec le gouvernement, pour pouvoir contrecarrer toute forme de spéculation».

Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser «les marchés et de mettre en place des mécanismes à même d'éliminer le commerce chaotique et d'orienter ses acteurs vers un commerce légitime, en ouvrant des perspectives d'investissement dans les grands marchés commerciaux et en travaillant dans des coopératives conjointes entre agriculteurs et commerçants afin d'encadrer le marché parallèle». Il a également été décidé d'organiser des réunions périodiques de suivi et de coordina-

tion entre commerçants, artisans, agriculteurs et cadres syndicaux des deux organisations, à l'effet de «participer à la construction d'une économie forte pour une Algérie nouvelle, conformément aux engagements et promesses du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

A noter que cette rencontre s'est déroulée dans le cadre de la concertation et de la promotion du dialogue et de l'échange entre les partenaires sociaux et les acteurs de l'économie nationale, dans le but de soutenir les efforts de l'Etat et d'assurer la réussite du plan de la relance économique auquel a appelé le Président Tebboune.

La rencontre avait également pour objectif d'accompagner le Gouvernement vers une rentrée sociale sereine, d'assurer la stabilité du front social, de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et de faire face à toutes formes de spéculation et de monopole, notamment la stabilité des prix sur fond de la dernière hausse de certains produits de consommation, en particulier les légumes, les fruits et la viande blanche, a conclu le communiqué.

Manel Z.

### Extraction minière

#### Projet de Gara Djebilet

### Bientôt une délégation du consortium chinois sur le terrain

Une réunion du Comité Intersectoriel de Coordination sur le projet d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet s'est tenue, mardi, au siège du ministère de l'Energie et des mines en vue de préparer la visite prévue à partir du 10 septembre prochain d'une délégation du consortium chinois appelée à se déplacer à Tindouf et Béchar pour entamer les études du projet. Cette réunion présidée par le Secrétaire général a été consacrée à la présentation du projet et sa situation actuelle depuis la signature du mémorandum d'entente le 30 mars 2021 avec le consortium d'entreprises chinoises. «Cette rencontre vient en préparation de la visite à partir du 10 septembre d'une délégation du consortium chinois. Cette délégation est appelée à se déplacer à Tindouf et Béchar pour entamer les études du projet», a précisé le ministre. La réunion s'est articulée principalement sur les projets connexes à prendre en charge par les différents départements ministériels chargés du Transport, des Travaux publics, des ressources en eau, des Energies renouvelables ainsi que de l'Energie et des Mines, a ajouté le communiqué. Pour rappel, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé en août dernier la première réunion de coordination intersectorielle sur le projet Gara Djebilet en présence des ministres des départements concernés. Ont assisté à la réunion, les ministres des Travaux publics, des Transports, des Ressources halieutiques et de la Transition énergétique, respectivement MMS. Kamel Nasri, Aïssa Bekai, Karim Hasni et Benatou Ziane, en présence du SG du ministère des Finances, Brahim Djamel Kassali et de cadres des différents secteurs. Cette réunion se voulait une concrétisation de la feuille de route tracée dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de valorisation des ressources minières et en application du programme national des grands projets structurels visant la relance du secteur minier, en exécution des instructions du président de la République. En juin dernier, des commissions interministérielles ont été mises en place sous les auspices du ministre de l'Energie et des Mines, dont la première a été consacrée à un projet d'exploitation de fer à Gara Djebilet (Tindouf), et la deuxième au projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate à l'est du pays. Lors de cette rencontre, les ministres avaient souligné, à l'unanimité, l'importance et l'impérative mise en œuvre de ces projets stratégiques compte tenu de leurs retombées positives sur le pays et le citoyens en particulier en ce qui concerne la fourniture des besoins nationaux en matières premières nécessaires dans les différentes activités industrielles. Notamment les industries de transformation, la réduction de la facture d'importation de ces matières, la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, la création de postes d'emplois particulièrement dans les zones d'ombre et enclavées et la promotion de l'investissement.

Djamila Sai

**INFO EXPRESS**

**Tébessa  
L'hôpital de Ouenza renforcé par un générateur d'oxygène**

L'établissement public hospitalier (EPH) Bougherara Fouad de la commune de Ouenza a été renforcé par un nouveau générateur d'oxygène destiné à améliorer la prise en charge médicale des malades atteints du Covid-19, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le directeur local du secteur, Saïd Belaïd, a indiqué que ce nouvel équipement a été acquis à la faveur des dons de bienfaiteurs (hommes d'affaires et des représentants locaux de l'Assemblée populaire nationale), ajoutant qu'une fois entré en service, il contribuera à assurer la prise en charge des malades.

Ce générateur d'oxygène est le «cinquième» ayant été affecté au bénéfice des hôpitaux de la wilaya, a-t-il dit, précisant que le secteur de la santé s'est renforcé à l'échelle locale depuis la mi-août dernier par quatre (4) générateurs d'oxygène, installés dans les hôpitaux des communes de Tébessa, de Cheria, de Bekkaria et de Bir El Ater.

M. Belaïd a fait savoir dans ce même contexte que le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa, a également bénéficié d'une enveloppe financière estimée à 100 millions DA puisée du budget de la wilaya, lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), pour l'acquisition du matériel réservé pour les soins des personnes infectées par ce virus. Selon la même source, il sera procédé à l'acquisition des concentrateurs d'oxygène, des équipements médicaux ainsi que des lits d'hospitalisation pour faire face à cette pandémie.

S'agissant de la campagne de vaccination massive qui a été entamée dans l'ensemble des wilayas du pays pour garantir une immunité collective contre la Covid-19, le même responsable a révélé que la cadence de cette opération est jugée acceptable depuis son lancement, samedi dernier.

**Agence**

**Arrestation d'un réseau de narcotrafiquants à l'Est  
Plus d'un quintal de drogue récupéré par le service régional anti-drogue**

**Le service régional de la lutte contre le trafic de drogue, dont le siège se trouve à El Hadjar, vient de mettre fin aux agissements d'un grand réseau national de narcotrafiquants sévissant dans plusieurs wilayas du pays.**

Selon le dernier communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Annaba, les policiers ont réussi une saisie de près d'un (1) quintal de résine de cannabis avec l'arrestation de 3 trafiquants âgés entre 34 et 43 ans. L'opération a eu lieu la semaine passée et a permis aux agents de ce service couvrant 15 wilayas de l'Est du pays de saisir également deux téléphones portables. Les mis en cause de ce réseau ont été déferés devant le procureur de la République territorialement compétent. Rappelons que la Brigade de répression du banditisme (BRB)



relevante de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Annaba a mis le grappin sur quatre trafiquants de drogue en procédant à la saisie de 92,720 kilogrammes de drogue ainsi que de deux véhicules de tourisme, 149,1 millions de centimes et 8 téléphones portables, a appris récemment La Nouvelle République. A ce sujet, il faut

noter que ce service spécialisé a appréhendé, durant l'année 2021, un nombre de 65 dealers avec une saisie de 3 quintaux et 26 kilos de kif, 2,3 kg de drogue dure cocaïne et 12.070 capsules de psychotropes ainsi que des véhicules servant à l'activité de vente de la drogue.

**Oki Faouzi**

**Relizane : des bénévoles au chevet du cimetière**

Devant l'abandon des autorités municipales, des citoyens de la commune d'El Matmar se sont engagés de leur propre gré pour la réalisation d'une clôture et la mise en place de portails au niveau de la partie basse du cimetière de Sidi Kadar, situé à El Matmar. Cette action de volontariat a été menée par un groupe de bénévoles, tous originaires de la ville, composé de maçons, d'apprentis et bien d'autres volontaires qui ont travaillé quotidiennement sans recevoir de contrepartie, grâce à la collecte d'argent et de matériaux de construction auprès des donateurs et bienfaiteurs. Ce lieu de repos et de respect, qui n'est plus gardé car entouré de grillage trop facilement franchissable, a été enfin clôturé en béton après plusieurs mois de travaux et protégé contre les in-

trusions des bétails et des personnes qui se livrent à la consommation des boissons alcoolisées. Parallèlement, le terrain, mitoyen du dudit cimetière et qui entoure une source d'eau, a été aménagé et des arbres et arbustes y ont été implantés. Une initiative louable et à saluer très fort. Il reste à la mairie de

déployer des gardiens à temps complet pour la surveillance des cimetières afin d'assurer la sécurité des lieux. Une action similaire a été menée par des bénévoles au cimetière de Relizane (ex-Sidi Abdelkader) où les travaux de clôture sont en cours de réalisation.

**N Malik**



**Agence**

**INFO EXPRESS**

**Oran  
Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol**

Les services de police d'Oran ont réussi à mettre fin aux activités criminelles d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol sous la menace et avec violence, dont plus de 20 personnes ont été victimes, a-t-on appris, dimanche, de la direction de la Sûreté de wilaya. Cette opération, menée par la section de lutte contre les atteintes aux biens de la brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a permis l'arrestation de six individus, âgés entre 20 et 28 ans, des repris de justice, activant dans la zone est de la wilaya, a précisé la cellule de communication et des relations publiques. Des armes blanches prohibées ont été saisies, lors de cette opération, dont un couteau de grand format, un shocker électrique (tazer), une matraque métallique utilisés dans l'agression des victimes, en plus de la saisie du véhicule utilisé dans les opérations de vol, de téléphones mobiles et d'un ordinateur portable, a-t-on indiqué. L'opération a été déclenchée suite à des plaintes déposées par des victimes auprès des services de police, concernant des agressions dont elles ont fait l'objet par des inconnus sous la menace d'une arme blanche. Des vidéos d'une opération de vol ont été diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook) et les éléments de police ont entamé leurs investigations sur le terrain pour aboutir à localiser où se trouvaient les membres de cette bande, qui utilisaient un logement de location comme repaire, au niveau de la cité El-Makkari, pour mener leurs activités criminelles. Après avoir accompli toutes les procédures réglementaires et obtenu une autorisation de perquisition et un mandat d'arrêt, les policiers ont procédé à l'arrestation des membres de cette bande et une procédure judiciaire a été entamée contre eux pour être traduits devant la justice, a-t-on indiqué.

**Agence**

**SOS**

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

**Demande d'aide financière**

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

Cameroun/Liberté de la presse

# Le cri de détresse d'un journaliste dans une prison à Yaoundé

**Emmanuel Mbombog Mbog est un journaliste camerounais qui croupit dans une prison à Yaoundé depuis presque une année. Ce journaliste est également le directeur de publication du journal « Climat social ». A partir de sa cellule, il a réussi à nous joindre discrètement, lançant un véritable cri de détresse pour alerter par notre biais l'opinion internationale sur sa situation.**

Notre confrère a indiqué qu'il a été emprisonné arbitrairement à la suite d'une enquête diligentée par lui-même en sa qualité de journaliste d'investigation. Notre interlocuteur a fait savoir qu'il est handicapé et que son état de santé se dégrade de jour en jour. Par notre biais, il souhaite l'intervention des organisations internationales des droits de l'homme pour qu'il soit libéré. « Je suis journaliste, je ne suis pas un criminel, ma place n'est pas en prison ».

« Grâce à des âmes charitables, je tente de joindre ma famille de la presse pour alerter l'opinion internationale sur mon cas ». Emmanuel Mbombog Mbog n'a pas manqué de remercier l'ensemble des journalistes qui continuent de le soutenir et a terminé par nous dire : « Je compte beaucoup sur ma famille de la presse et des organisations pour la défense des droits l'homme et je suis sûr qu'ils ne vont pas m'abandonner. A travers plusieurs médias ne avons appris que les organisations de défense des droits des journalistes dans le monde dénoncent une « détention arbitraire » du directeur de publication du journal « Climat social ».

Il en est de même pour Reporters sans frontières (RSF) qui a donné plusieurs informations sur le cas du journaliste Emmanuel Mbombog Mbog Matip. RSF a indiqué que le journaliste est détenu à la prison centrale de Yaoundé depuis près de huit mois. Selon la presse, le directeur de publication du journal « Climat social », accusé de propagation de fausses nouvelles, avait été appréhendé à son domicile le 17 août 2020 par des hommes armés, alors qu'il menait deux enquêtes impliquant plusieurs personnalités haut placées du régime. Son travail portait sur un projet présumé de coup d'État dans le pays et une affaire de vol de voitures de luxe en provenance du Togo. RSF dénonce « une nouvelle détention arbitraire » d'un homme



de média et exige sa libération. « Arrestation violente, détention provisoire arbitraire ayant déjà expirée, traduction devant une Cour militaire (...) le traitement infligé à ce journaliste est indigne », dénonce le responsable du bureau Afrique de RSF, Arnaud Froger. La prolongation de sa détention en dehors de toute procédure légale est clairement motivée par la volonté de l'empêcher de poursuivre son travail d'investigation. RSF demande sa libération immédiate.

L'ONG déplore le fait qu'il continue d'être maintenu en détention sans jugement, à l'image du blogueur Paul Chouta, ou encore d'Amadou Vamoukè, l'ancien directeur général de la Cameroon Radio Television (CRTV). Dans son cas, Emmanuel Mbombog Mbog Matip, a adressé plusieurs requêtes aux autorités administratives pour demander sa libération, mais celles-ci sont restées lettre morte.

RSF revient à la charge, ce d'autant plus que sa détention provisoire de six mois a expiré depuis le 7 mars 2021. Et il demeure derrière les barreaux. Reporters sans fron-

tières (RSF) et des syndicats de la presse camerounaise dénoncent régulièrement la détention arbitraire de journalistes critiques du pouvoir de l'inamovible président Paul Biya, 88 ans dont plus de 38 à diriger d'une main de fer ce grand pays d'Afrique centrale. Emmanuel Mbombog Mbog Matip, directeur du journal « Climat social » est en grève de la faim à la prison centrale de Kondengui de Yaoundé, a indiqué à l'AFP Alex Koko, président du Syndicat national des journalistes indépendants du Cameroun (Synajic). Le 23 avril, RSF avait évoqué une détention arbitraire. Plusieurs autres journaux ont relaté le cas de Emmanuel Mbombog Mbog. Il aurait été violemment enlevé à son domicile par six hommes armés, le 17 août 2020, alors qu'il menait deux enquêtes impliquant plusieurs personnalités haut placées du régime camerounais. Toujours et selon la presse, le 7 septembre, le juge d'instruction d'un tribunal militaire avait ordonné sa détention provisoire pour six mois, période expirée maintenant depuis deux mois et demi. Ce cas n'est pas le seul, RSF a indiqué qu'un

autre journaliste, Paul Chouta, a été condamné mardi pour « diffamation et diffusion de fausses nouvelles » à 23 mois de prison ferme, peine couvrant exactement sa détention provisoire. Il a été remis en liberté jeudi. « Le reporter pour « Cameroun Web » et lanceur d'alerte critique du pouvoir a été jugé sur une plainte de Calixthe Belaya pour avoir diffusé sur internet, sans avoir obtenu l'autorisation de la romancière franco-camerounaise, une vidéo la montrant prendre part à une altercation avec un homme, assure RSF.

« Rien ne peut justifier une détention aussi longue et une telle décision finale, si ce n'est une volonté de faire taire une voix qui dérange », juge l'ONG. Sollicitées par l'AFP sur les deux affaires, les autorités judiciaires n'avaient pas répondu jeudi en fin de soirée. Plusieurs journalistes sont actuellement incarcérés au Cameroun, où la situation de la liberté de la presse ne cesse de se dégrader au fil des années, selon RSF. Amadou Vamoukè, ancien directeur de la Cameroon Radio Television (CRTV), âgé de 71 ans, est détenu depuis près de cinq ans à Kondengui, sans avoir été jugé. Le Cameroun occupe la 135e place sur 180 pays dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2021. Nous avons donné ici, les papiers publiés par nos confrères au sujet de la détention abusive des journalistes au Cameroun. A notre tour, nous souhaitons que les autorités Camerounaise révisent le cas de notre confrère Emmanuel Mbombog Mbog en vue de le libérer. Notre souhait est que les autres journalistes également soient remis en liberté. En somme, nous avons tenté de joindre les autorités Camerounaises pour écouter leurs versions, mais en vain.

« Le traitement infligé à ce journaliste est indigne », dénonce le responsable du bureau Afrique de RSF, Arnaud Froger. La prolongation de sa détention en dehors de toute procédure légale est clairement motivée par la volonté de l'empêcher de poursuivre son travail d'investigation. RSF demande sa libération immédiate.

# contribution

## Synthèse

# Nouvelles conflictualités et les défis de la sécurité collective pour la construction de la paix

Cette contribution est une très brève synthèse de mon intervention au colloque international, ministère de la Défense nationale - Institut de Documentation, d'Évaluation et de Prospective : «Sécurité collective et nouvelles conflictualités : les défis contemporains de la construction de la paix», qui s'est tenu à Alger 8 janvier 2019 et dont l'intégralité a été produite dans revue IMDED-Alger «stratégie». C'est que les enjeux futurs préfigurent d'importantes reconfigurations géopolitiques et géoéconomiques mondiales, dans la région méditerranéenne et sahélienne, nécessitant pour l'Algérie des stratégies d'adaptation.

### 1.-Problématique de la sécurité collective

Aux antipodes de la sécurité par l'équilibre des puissances qui avait marqué le système international au XIX<sup>e</sup> siècle, la sécurité collective repose sur le «déséquilibre des forces». Ce système a d'abord été institutionnalisé, au lendemain de la Grande Guerre, par la Société des Nations (SDN), puis a été repris en 1945 par l'Organisation des Nations unies (ONU). Loin d'avoir donné les résultats que ses promoteurs avaient placés en lui, il marque néanmoins un tournant dans l'histoire des relations internationales. Une approche globale comme facteur d'adaptation selon les experts militaires est nécessaire se au nouveau contexte : la cohérence, l'anticipation, l'adaptabilité, la permanence, la «légitimation» et la «résilience».

C'est que les crises internationales ont toujours concerné de nombreux acteurs. Mais traditionnellement, en dehors de l'organisation de sécurité collective à vocation universelle et à compétence générale qu'est l'ONU, leur gestion revenait avant tout aux États. Or de nombreux autres acteurs y participent désormais notamment les organisations non gouvernementales et les organisations d'intégration régionale. On le constate, le champ est composé d'une multitude d'acteurs et d'approches qui implique de facto un morcellement des actions et une difficulté à avoir un impact significatif sur le terrain.

De nombreuses études tentent de catégoriser les principaux acteurs de ces conflictualités émergentes. La plupart d'entre elles opposent les États, dotés de forces armées régulières, à des acteurs non-étatiques, laissant apparaître de nouveaux adversaires. Cette opposition, selon les experts en géostratégie entre États et acteurs non-étatiques, ne semble pas totalement satisfaisante car elle ne reflète pas l'ensemble des systèmes asymétriques. En effet, une typologie des acteurs ne peut se faire qu'en prenant en compte plusieurs critères : les motivations, l'organisation et les modes d'action.

De nouvelles conflictualités sont apparues où leurs acteurs se caractérisent souvent par l'illisibilité de leur organisation, l'imprévisibilité de leurs actions multiformes qui privilégient la violence dûment mise en scène par la recherche du sensationnel et de la médiatisation. Grâce aux nouvelles technologies et à leur prolifération non maîtrisée, ces conflictualités sont susceptibles d'utiliser toute la panoplie des capacités actuelles : armement sophistiqué, maîtrise de l'information, diversité des types d'agression (capacité d'exporter une menace n'importe où dans le monde), générant des menaces (cyber-délinquance, cybercriminalité, etc.) qui mettent en évidence l'insuffisance des systèmes de sûreté ou de substitution dans les sociétés mo-



dernes. En effet, les moyens modernes de communication facilitent l'expression libre et la circulation, via les réseaux, des idées les plus extrêmes, dans un but revendicatif, subversif ou prédateur.

Elles peuvent atteindre tous les pans de la société : cohésion sociale, légitimité de l'autorité, pertinence du modèle économique, sociétal ou religieux. Ainsi véhiculées, les techniques d'«agression» de toutes natures se propagent, et contribuent d'autant plus à la fragilisation des «cibles» potentielles qu'elles s'appuient souvent sur l'image, support d'émotion et propice aux comparaisons.

### 2.-Les défis contemporains pour la construction de la paix

La Construction pour la paix (CP) est un champ qui se développe rapidement et dont la valeur ajoutée est reconnue aux niveaux des institutions internationales, des États, de la société civile. Comme tout autre type de formation, la formation à la paix soulève de nombreuses questions auxquelles nous nous devons répondre afin de garantir sa qualité. Les défis politiques touchent à la relation entre la formation et la manière dont les parties externes s'engagent dans le règlement des conflits. Cela inclut leurs objectifs et leurs programmes. Les défis politiques comprennent également la relation entre les États, les organisations internationales et les sociétés civiles mondiale et locale et leur influence sur la formation. Il convient également de mentionner les défis politiques inhérents au processus d'apprentissage lui-même.

Les défis politiques sont très étroitement liés au débat sur l'objectif de la formation à la paix, qui est de préparer des individus à avoir une influence positive sur le conflit. Les différents acteurs ont des points de vue disparates quant à la manière de réaliser cela le plus efficacement possible. Par conséquent, il existe parfois une tension entre, d'une part, les processus de paix traditionnels menés par les États (la diplomatie officielle) et par l'armée et, d'autre part, les processus engagés par des civils, qui résultent de traditions telles que la non-violence active et le dialogue à la base. Les deux approches luttent chacune à leur façon pour trouver des solutions aux problèmes contemporains de violence généralisée et de guerre. Dans sa résolution intitulée Projet de programme mondial pour

le dialogue entre les civilisations (A/56/L.3), l'Assemblée générale présente solennellement ce Programme mondial. Le dialogue entre les civilisations y est décrit comme un processus engagé entre les civilisations et en leur sein, fondé sur l'inclusion et le désir collectif de tirer enseignement d'hypothèses, de mettre en évidence les valeurs communes essentielles et d'y intégrer diverses perspectives. Au nombre des objectifs du dialogue énoncés dans le programme, figurent notamment la recherche de terrains d'entente entre les civilisations afin de relever les défis qui menacent les valeurs communes, les droits de l'Homme et les acquis de l'humanité dans divers domaines.

Le dialogue entre les civilisations, est-il indiqué dans le Programme, peut contribuer à des progrès dans différents domaines dont la promotion du renforcement de la confiance aux échelons local, national, régional et international. Il est également précisé que la participation à ce dialogue doit inclure des membres de toutes les civilisations.

Le programme d'action invite les États, le système des Nations unies et les organisations internationales et régionales ainsi que la société civile à mettre en œuvre notamment des programmes visant à développer le dialogue et la compréhension et à bannir l'intolérance, la violence et le racisme entre les peuples en particulier les jeunes. Il invite également les gouvernements, les organismes de financement, les organismes de la société civile et le secteur privé à mobiliser les ressources nécessaires à la promotion du dialogue entre les civilisations.

C'est que les conflictualités du monde contemporain et la solution finale la Paix, ne sont pas seulement économique ou sécuritaire, mais également et surtout ont pour essence une profonde crise morale devant se fonder sur une profonde rénovation de la perception du monde. Depuis que le monde est monde nos sociétés vivent d'utopie. Comme le dit l'adage populaire, l'espoir fait vivre. D'ailleurs, au niveau des sociétés, nous assistons à une pièce de théâtre où chacun a un rôle déterminé, les pouvoirs en place avec leurs cours et leurs discours contribuant à cette utopie. Les guerres et les révoltes sociales en sont le contrepoids. Les messages de paix, de tolérance fondés sur le dialogue productif, tant au niveau planétaire qu'au sein des

sociétés, sont-ils des messages d'utopie ou seront-ils concrétisés dans un avenir proche pour éviter, par exemple, que la religion ne soit utilisée à des fins de tensions entre le monde musulman et l'Occident, préjudiciable à l'avenir de l'humanité qui a besoin de tolérance ? C'est que les guerres de religion ont fait recette – rappels les guerres entre catholiques et protestants, la persécution des juifs – et l'on a pu, paradoxalement, utiliser ces termes antinomiques de «guerre sainte», alors que les livres saints ont pour fondement tolérance et respect d'autrui. Or, depuis de longues années, je suis convaincu, avec de nombreux intellectuels de différentes sensibilités et nationalités, que la symbiose des apports du monde musulman et de l'Occident par le dialogue des cultures – Islam, Judaïsme et Christianisme étant des religions de tolérance, pour ne citer que ces grandes religions monothéistes –, devant respecter toute croyance de chacun, permettront d'éviter ces chocs de civilisations préjudiciables à l'avenir de l'humanité.

En résumé, les enjeux économiques au XXI<sup>e</sup> siècle, seront déterminants pour avoir une influence dans els relations internationales. La promotion des synergies culturelles, économiques, politiques sont seules à même d'intensifier une coopération pour un développement durable ente le Nord et le Sud, et ce afin de faire de notre univers un lac de paix et de prospérité partagée d'où seront bannis l'extrémisme, le terrorisme et la haine. Cela implique une paix durable au Moyen-Orient, ce berceau des civilisations où les populations juives et arabes partagent une histoire millénaire de cohabitation pacifique et d'atténuer par le dialogue les conflits à travers la planète.

Avec le réchauffement de la planète, nous devrions assister à des impacts sur la sécurité alimentaire et à d'importants flux migratoires ; le problème de l'eau sera un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle et la transition numérique et énergétique devrait recomposer le pouvoir économique mondial. Tous ces enjeux géostratégiques posent la problématique des liens dialectiques entre sécurité collective et développement, entre la morale des personnes chargés de gérer la Cité et le développement.

**Professeur des universités  
Expert international  
Abderrahmane Mebtoul**

Tizi-Ouzou

## Accompagner la régénération des vergers en évitant les erreurs

**Un mois après les incendies qui ont embrasé une cinquantaine de communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, faisant des dizaines de morts et détruisant des dizaines de milliers d'hectares d'arbres fruitiers et de forêts, les populations se relèvent doucement du sinistre et pensent déjà à régénérer leurs vergers brûlés.**

«La vie doit continuer malgré le drame», affirment les habitants des villages sinistrés, qui ont hâte de voir la noirceur environnante céder sa place à la verdure qui peignait, jadis, les beaux paysages de la wilaya. Un vaste élan de solidarité pour la reconstitution des vergers arboricoles fruitiers (notamment les oliveraies) partis en fumée est né et de nombreux citoyens, pépiniéristes, associations et autres, de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays, veulent participer à cette démarche, qui toutefois «ne doit être menée n'importe comment, afin d'éviter de commettre des erreurs qui pourraient compromettre cette régénération», avertissent des experts.

Pour constater de visu l'état réel des vergers oléicoles, des membres du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIF-Oléicole), en collaboration avec la direction de Tizi-Ouzou des services agricoles, de la chambre d'agriculture de wilaya et de la conservation locale des forêts, se sont déplacés, en ce début de semaine, sur le terrain afin d'arrêter les mesures urgentes à engager et donner des orientations pour la régénération (naturelle, assistée ou plantation) des oliveraies.



C'est par un recueillement au cimetière du village Ikhlijden (Larbaa n'Ath Irathen) à la mémoire des victimes mortes en luttant contre les flammes pour sauver leurs concitoyens, que la visite a été entamée. Les villageois se préparaient à enterrer la 20ème victime des incendies (5ème membre décédé de la famille Abdiche), morte des suites de ses brûlures, a-t-on appris sur place.

A proximité du cimetière aménagé suite au sinistre pour y enterrer les victimes mortes dans les feux qui ont ravagé le village, des plants d'oliviers attendent d'être mis en terre, deux arbustes ont été plantés à proximité de la fontaine en bord de route, contrastant avec le paysage composé de centaines d'arbres cramés. «Ce n'est pas le moment pour planter», a lancé l'inspecteur phytosanitaire à la DSA, Kaci Bou-

khalfa. Selon lui, il faut attendre la saison des pluies, entre octobre et novembre, pour réussir l'opération en choisissant des plants jeunes de deux ou trois ans maximum. C'est aussi à partir de cette même période que l'oléiculteur saura comment mener la taille de régénération, lorsqu'il y aura des repousses, il n'aura qu'à couper les branches sèches et choisir celles qu'il veut garder en évitant de garder les rejets qui montent des racines, car il s'agit de futurs oléastres et non d'oliviers, a-t-il expliqué. A ce propos, le maître-tailleur Arezki Makhmoukhe, riche d'une expérience de plus de 40 ans, a observé lors d'une démonstration sur un olivier léché par les feux et qui a déjà commencé à donner de nouvelles feuilles, qu'il faut tailler à un mètre ou deux, au-dessus du point de greffage pour avoir un olivier. «Si on coupe en dessous du point de greffage de l'arbre, on aura un oléastre qu'il faudra greffer ce qui représentera une perte de temps supplémentaire à l'agriculteur», a-t-il signalé. La délégation d'experts a visité des oliveraies brûlées de Larbaa n'Ath Irathen, Ain El Hammam et Bouzeguène, pour constater les dégâts et proposer des solutions pour la relance de la culture oléicole. Le président du CNIF-oléicole, Mhamed Belasla a souligné avec insistance l'importance de

«laisser la nature réagir après l'incendie et voir comment les arbres se comportent afin de décider des actions à mener, car tailler actuellement pourrait nuire à la reprise des oliviers dont les racines sont encore saines», a-t-il dit. «Le plus important pour le moment est de réaliser des gabions et des fascines pour protéger le sol de l'érosion, ainsi que des retenues collinaires pour faire face non seulement aux feux de forêts, mais aussi à la sécheresse. Pour nous, la plantation doit intervenir en dernier. Cette mesure doit être précédée par la régénération et le greffage», a-t-il dit.

### Préserver les variétés adaptées à la région

L'expert oléicole Mahmoud Mendil, qui a participé à cette sortie, a indiqué lui aussi qu'il est important de respecter les variétés adaptées à la région où l'on veut mener une opération de plantation. «Nous sommes en zone de montagne et une variété de plaines ne peut être adaptée aux conditions d'une région montagneuse», a-t-il souligné. Le même expert oléicole a même conseillé de procéder au greffage des oléastres dans les régions où cela est possible, afin d'avoir des oliviers vigoureux qui entreront en production rapidement. L'inspecteur phytosanitaire, Boukhalfa Kaci a insisté, pour sa part, sur l'importance de préserver le patrimoine génétique oléicole local, appelant les oléiculteurs à ne pas introduire de variétés étrangères à la wilaya. Il a rappelé que la variété dominante à Tizi-Ouzou est la «Chamhal», qui est adaptée au terroir montagneux de la wilaya étant résistante à la sécheresse, aux fortes chaleurs et au froid. «C'est une variété qui a fait ses preuves et il faut éviter d'introduire de nouvelles variétés», a-t-il dit. Il a aussi mis en garde contre le risque d'introduction de maladies. Tout en saluant les initiatives visant à contribuer à la campagne de plantation par des dons de plants, M. Kaci a averti contre les dangers des plants non certifiés par des organismes spécialisés dont le Centre national de contrôle et de certification.

Agence

Oran

## Levée du gel sur plus de 4.500 logements promotionnels aidés

**Le projet de réalisation de plus de 4.500 logements de la formule promotionnel aidé sera relancé, après la levée du gel sur ce programme, dernièrement, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.**



Lors d'une visite au nouveau pôle urbain «Chahid Ahmed Zabana» de la commune de Misserghine, effectuée lundi, le wali d'Oran Saïd Sayoud a annoncé la levée du gel sur 4.500 logements promotionnels aidés et la relance du projet dans les plus brefs délais.

Le premier responsable de la wilaya a rassuré les souscripteurs et les promoteurs immobiliers concernés par ce quota de logements que la réalisation de ce programme sera relancée incessamment. Il a aussi annoncé que les opérations d'affichage des listes de bé-

néficiaries des logements sociaux, débiteront, la semaine prochaine à travers les différentes communes, ainsi que les opérations de relogement des habitants des logements précaires et des constructions illicites. Un exposé sur les différents projets de logements de la formule location-vente (AADL), ainsi que les structures et équipements publics en cours de réalisation au niveau de ce nouveau pôle urbain, a été présenté lors de cette visite. Au pôle urbain de

Oued Tlelat, le wali d'Oran a inspecté les projets de réalisation de 8.000 et 2.000 logements publics locatifs et 700 autres similaires réservés aux habitants de cette collectivité locale, insistant à ce propos de ce projet sur la nécessité de renforcer les chantiers pour achever les travaux d'aménagement extérieur, notamment en ce qui concerne le raccordement aux différents réseaux, ainsi que le raccordement du pôle urbain à l'autoroute Est-Ouest.

Agence

Mostaganem

## Malgré sa maladie chronique, Hadja H'lima reçoit sa dose de vaccination

La maladie chronique n'a pas empêché Hadja H'lima de se diriger vers l'un des points de vaccination de la ville de Mostaganem pour recevoir sa dose contre le virus corona, à l'occasion de la semaine nationale de vaccination. La sexagénaire espère que cette injection la débarrassera de l'obsession permanente du danger et sera un allié aidant au retour de la vie à son cours naturel.

Hadja H'lima, femme au foyer âgée de 66 ans, affirme qu'elle veille constamment sur la prévention contre ce virus et le grand respect des mesures de précaution, notamment la distanciation sociale et corporelle, ainsi que le port du masque protecteur. Ce qui lui a permis, malgré son état de santé, car souffrant de tension artérielle et d'inflammation des articulations cervicales, de dépasser cette période difficile. «Le virus a complètement bouleversé notre vie et nous a rendu plus prudents dans nos relations et nos comportements quotidiens avec les gens les plus proches de

nous, nos enfants et petits enfants», déplore-t-elle. Au centre médico-social «Benalou Fatiha», relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, Hadja H'lima a engagé la conversation avec le médecin qui l'interrogeait sur son état de santé, alors qu'il mesurait sa tension sanguine, et lui a fait part de quelques détails sur son état de santé, avant de recevoir sa dose de vaccin.

Elle a assuré qu'elle sera au rendez-vous pour la seconde dose du vaccin, avant d'appeler toutes les femmes au foyer de se rapprocher des services sanitaires, durant la semaine nationale de vaccination, pour recevoir, à leur tour, le vaccin contre le virus corona, le seul moyen efficace pour la protection de la famille.

Hadja H'lima a, en outre, indiqué que «l'engagement de la femme à préserver la santé de la famille équivaut, dans ces conditions exceptionnelles, à tous les devoirs de soins, d'éducation et des autres missions de la femme au foyer».

Agence



Bernard Friot :

## «Les capitalistes ont besoin des travailleurs mais pas le contraire»

**Bernard Friot est un sociologue et économiste français né le 16 juin 1946 à Neufchâteau (Vosges), professeur émérite à l'université Paris-Nanterre (Paris X). Il théorise la notion de «salaire à vie» avec l'association d'éducation populaire Réseau Salariat.**

Bernard Friot commence sa carrière universitaire en 1971 à l'IUT de l'université de Lorraine, en tant qu'assistant puis maître de conférences en économie. Sa thèse doctorale d'économie, soutenue en 1993, porte sur la construction de la Sécurité sociale en France de 1920 à 1980. Il y insiste sur « le caractère anticapitaliste des institutions de socialisation du salaire », contrairement à l'interprétation de 1945 qui fait de « la Sécurité sociale un élément nécessaire à la période fordiste du capitalisme ». Il se tourne vers la sociologie à la fin des années 1990, quittant une discipline qu'il juge « verrouillée par les collègues orthodoxes ». En 2000, il passe une habilitation à diriger des recherches (HDR) en sociologie du travail. L'année suivante, il est élu professeur des universités à Paris-Nanterre, où il fonde l'Institut européen du salariat (IES). Mohsen Abdelmoumen l'a entretenu sur les affres du capitalisme.

**Mohsen Abdelmoumen : Comment expliquez-vous qu'une minorité de 1% contrôle la totalité des richesses mondiales ? D'après vous, comment combattre cette oligarchie qui gouverne le monde ?**

**Bernard Friot :** Le fondement de la puissance économique est l'exploitation du travail d'autrui. Le pouvoir sur l'argent n'a sa source que dans le pouvoir sur le travail. Je n'utilise pas la problématique des 99% face au 1% ou du peuple face à l'oligarchie, mais celle des travailleurs face à la bourgeoisie capitaliste qui dirige le travail. C'est la conquête de la souveraineté sur le travail par les seuls travailleurs qui permettra d'en finir avec les insolentes accumulations de richesse dans quelques mains. Cela suppose que les travailleurs ne forgent plus leurs chaînes en acceptant de confier la direction du travail à la bourgeoisie. Tant que les travailleurs ne se passeront



pas du capital pour produire, tant qu'ils ne définiront pas eux-mêmes ce qu'ils produisent et comment, tant qu'ils feront appel au crédit pour financer l'investissement, tant qu'ils ne seront pas propriétaires des instruments de production, tant qu'ils confieront leur destin de travailleur au marché du travail ou à celui des biens et services, les inégalités se creuseront, et d'autant plus vite avec la globalisation financière du capital. On ne lutte pas contre les inégalités par une redistribution fiscale qui prend sur les riches. C'est confondre symptôme et diagnostic. On lutte contre les inégalités en s'emparant du pouvoir sur le travail. Au quotidien dans les entreprises, et dans toutes les institutions de socialisation de la valeur qui financent les salaires et l'investissement.

**Parmi vos livres, tous très intéressants, on trouve « L'enjeu du salaire ». Vous y évoquez la souveraineté populaire. Vous avez écrit aussi « Puissances du salariat ». Le salariat est central dans vos travaux, la bataille du salariat est l'une des étapes majeures de l'émancipation de la classe ouvrière ? Comment, d'après vous, sortir du chantage à l'emploi et du chantage à la dette ?**

Effectivement, mes travaux prennent au sérieux la capacité qu'ont les travailleurs de construire, par le salaire, un mode com-

muniste de production, si par communisme on entend le mouvement réel de sortie du capitalisme dans la lutte de classes. Le capitalisme n'est pas un « Système » générant des victimes, c'est un mode de production contradictoire dans lequel une classe révolutionnaire est en cours de constitution – avec évidemment des avancées et des reculs, car la révolution est un mouvement séculaire, comme celui que nos pays ont déjà connu, du 14ème au 18ème siècles, avec la construction de la bourgeoisie face à l'aristocratie.

Tous les pays capitalistes sont engagés dans une lutte de classes qui institue les prémices du communisme. Le communisme n'est pas un projet ou un idéal, c'est un fait d'observation dans toutes les sociétés où le capitalisme est implanté, et qui ne s'institue pas de la même façon d'un pays à l'autre, selon son histoire sociale. En France, mais aussi dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique ou l'Italie, l'institution du salaire au 20ème siècle a été décisive. Il faut entendre par là deux conquêtes de la classe ouvrière (qu'il me semble plus pertinent de désigner aujourd'hui, à cause même de ses victoires en matière de salaire, comme le salariat) : le salaire à la qualification personnelle et la socialisation du salaire. C'est par ces deux conquêtes que nous avons commencé de sortir des deux chantages, à

l'emploi et à la dette, par lesquels la bourgeoisie capitaliste nous tient sous sa dépendance. Le salaire à la qualification personnelle détache la rémunération de l'emploi pour l'attacher à la personne, qui est ainsi libérée de l'obligation d'être performante sur deux marchés qu'elle ne maîtrise pas : le marché de l'emploi, pour les employés, et celui des biens et services, pour les indépendants. La socialisation du salaire est nécessaire pour opérer cette déconnexion entre salaire et emploi : ce n'est plus chaque employeur qui paye ses salariés (ou chaque travailleur indépendant qui se paye sur son bénéfice). Les entreprises, y compris les entreprises individuelles, cotisent à une caisse des salaires et c'est cette caisse qui garantit le salaire de chacun selon sa qualification, sans période « d'insertion », de « chômage » ou de « retraite » pendant lesquelles on est réputé « non travailleur ».

La socialisation du salaire a un second effet, qui porte sur le financement de l'investissement et donc sur la propriété de l'outil de travail, et c'est là que nous sortons du second chantage. La bourgeoisie capitaliste finance l'investissement en prêtant la valeur qu'elle a ponctionnée, ou va ponctionner, sur le travail d'autrui : les travailleurs travaillent pour rembourser la dette qu'ils ont contractée auprès de parasites alors que ce sont eux, et eux seuls, qui produisent la valeur nécessaire au financement de l'outil ! En finançant l'investissement hospitalier par subvention de la caisse d'assurance-maladie grâce à la socialisation du salaire, les travailleurs ont fait la preuve qu'on peut sortir du cycle infernal profit-crédit et le remplacer par le cycle cotisation-subvention qui permet de libérer la propriété de l'outil des griffes du capital.

**Dans votre livre « Émanciper le travail », vous faites le constat pertinent selon lequel le modèle capitaliste du travail nous conduit à notre perte. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ? Pourquoi, selon vous, les gouvernements européens veulent-ils « réformer » ou plus exactement casser le droit du travail ?**

Nous avons tellement été séduits par l'abondance des marchandises capitalistes, qui nous a sortis de la pauvreté et qui aujourd'hui tente de nous fasciner avec la petite musique de l'humanité augmentée, que nous ne faisons que commencer à prendre la mesure de la folie anthropologique et écologique que cette dynamique représente. La valorisation du capital est indifférente à l'utilité sociale de ce qui est produit et repose sur l'élimination relative du travail vivant.

Or, l'utilité sociale et le travail vivant sont au cœur d'une production qui ait sens, et ces deux dimensions sont constitutives du communisme parce qu'elles sont au cœur de la maîtrise par les humains de leur vie commune au sein du vivant et de la nature (qui certes ne sont pas un donné qui s'imposerait à nous comme une divinité, mais qui ont une existence propre dont nous dépendons et qu'il faut respecter dans le procès d'humanisation).

Interview réalisée par  
Mohsen Abdelmoumen

La valorisation du capital est indifférente à l'utilité sociale de ce qui est produit et repose sur l'élimination relative du travail vivant.

Or, l'utilité sociale et le travail vivant sont au cœur d'une production qui ait sens, et ces deux dimensions sont constitutives du communisme parce qu'elles sont au cœur de la maîtrise par les humains de leur vie commune au sein du vivant et de la nature (qui certes ne sont pas un donné qui s'imposerait à nous comme une divinité, mais qui ont une existence propre dont nous dépendons et qu'il faut respecter dans le procès d'humanisation).

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
21.05 Mensonges  
22.00 Mensonges  
23.20 Esprits criminels  
23.25 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.45 Un si grand soleil  
21.10 Envoyé spécial  
22.40 Complément d'enquête



10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.05 Capital  
21.05 9-1-1  
22.00 9-1-1  
22.50 9-1-1  
23.45 9-1-1



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
20.45 Tout le sport  
20.55 Et vous, comment ça va ?  
21.05 La boîte à secrets  
22.30 Météo  
23.30 Scandola



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.43 L'écluse des jours  
20.35 Hollywood Live  
20.50 La légende de Zorro  
22.58 10 jours sans maman



18.25 L'avant quotidien  
19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 Le journal de l'Euro  
21.15 Dirty Dancing  
23.05 Hunger Games : la révolte, partie



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.15 On fait comme on a dit  
20.35 Hollywood Live  
20.50 Léon  
22.36 Showgirls



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars  
19.45 Arte Journal



20.49 A Musée Vous, A Musée Moi  
20.51 Tu mourras moins bête  
20.55 Un flic  
22.30 Le gardien invisible  
23.35 Again : Encore une fois



18.05 Handball : Ligue des Champions  
19.05 Tour de Suisse  
20.00 Les meilleurs moments  
21.00 Voile : The Ocean Race Europe  
21.35 Arc classique  
22.05 Arc à poulies  
22.35 Handball : Ligue des Champions  
23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's

## Sélection



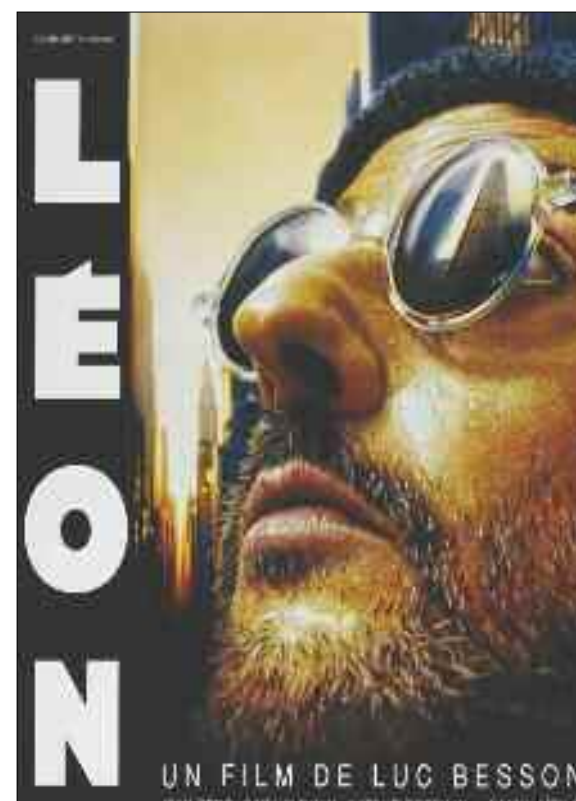
**Ciné Frisson - 17.15**  
**On fait comme on a dit**  
Comédie de Philippe Bérenger

→ Une bande de copains de banlieue, faux durs et vrais bras cassés, décide, avec la complicité d'une employée, de braquer une banque. Rien ne se passe comme prévu pour ces gangsters d'opérette

**Ciné Frisson - 20.50**  
**Léon**

Film de science-fiction de Luc Besson

→ Un tueur à gages solitaire, taciturne et analphabète, se lie d'amitié avec une fillette en quête d'affection et l'aide à se venger d'un policier crapuleux, responsable du massacre de sa famille. Tandis qu'elle le révélera dans sa part d'humanité.



**Ciné Premier - 20.50**  
**La légende de Zorro**

Film d'aventures de Martin Campbell

→ Alors que la Californie vote pour rejoindre l'Union, Don Alejandro De La Vega, en pleine panade conjugale, noie son chagrin dans la tequila tandis qu'une machination ourdie par un aristocrate français menace le pays. Lorsque ledit comte s'avise de courtiser sa belle, Zorro reprend doublement du service !

Histoire

## L'Islam vu par les penseurs du siècle des Lumières

**Les spécialistes de l'islam ont traditionnellement classé les ennemis de l'islam à l'époque du prophète Mohammed en deux catégories. La première est celle de ceux qui s'opposaient avec véhémence à l'islam, au point d'être prêts à sacrifier leurs propres valeurs préislamiques dans leurs efforts pour abattre le prophète Mohammed, ses disciples et saboter sa mission.**

Dans cette catégorie, on peut trouver, par exemple, Abou Jahl ibn Hishām ou Omayyah ibn Khalaf, et ils ont péri, avec beaucoup d'autres de cette catégorie, lors de la bataille de Badr. Mais dans la deuxième catégorie se trouvaient ceux qui s'opposaient à l'Islam et persécutaient/combattaient les Musulmans, mais ils restaient nobles de caractère et s'accrochaient à certaines valeurs préislamiques admirables, sans les piétiner en essayant de soumettre le mouvement islamique. Dans cette catégorie, on peut trouver, par exemple, Khālīd ibn al-Walīd ou 'Amr ibn al-'Ās, et même 'Omar ibn al-Khattāb. Il convient de noter qu'Allah a finalement guidé la plupart, sinon la totalité, des personnes de cette catégorie vers l'Islam et son message.

Un autre domaine d'étude historique où cette catégorisation des opposants à l'islam peut être appliquée est celui de la perception du Prophète Mohammed dans la pensée intellectuelle européenne. Pendant la majeure partie de l'histoire européenne après l'avènement de l'islam, le Prophète Mohammed a été diabolisé par les érudits chrétiens, dont le célèbre réformateur Martin Luther (1483-1546), par exemple. Ce n'est pas parce que les intellectuels européens sont parvenus à une compréhension critique de la vie du Prophète – pour la plupart, ils n'ont même pas essayé. Ainsi, le plus souvent, il était préférable pour eux (et «ils» à cette époque était l'Église catholique romaine) de diaboliser totalement le Prophète Mohammed, car ce faisant, ils pouvaient le désigner comme l'homme qui incarnait tout ce qu'ils, en tant que chrétiens vivant la vie dure dans l'Europe médiévale, devaient détester chez les musulmans, qu'ils soient musulmans d'Espagne, de Sicile ou d'Anatolie.

Dans un article intitulé : «Luther face à l'islam : Comment le père de la Réforme protestante percevait l'islam» Malik Bezouh : «Si tu veux savoir qui fut Mahomet, le plus grand précurseur de l'Antéchrist et le disciple (...) du diable, lis (...) ce prologue qui résume tout ce que contient (le Coran), qu'il s'agisse (...) de sa vie (...) ou de sa doctrine impure et criminelle».

Cet extrait est tiré de la préface d'une œuvre contenant la toute première traduction du Coran en latin effectuée en 1143 par l'abbé clunisien Pierre Le Vénéral. Quant à l'œuvre à proprement parler, les protestants, dont Luther, après d'âpres discussions, décidèrent, en 1543, sous l'impulsion du célèbre humaniste réformé Theodor Bibliander (1505-1564), de la diffuser via l'imprimerie, invention récente qui marque ces temps nouveaux, ceux de la Renaissance. Ce faisant, les réformés vont apporter leur écot à une meilleure connaissance de l'islam en Europe.

### Avènement du siècle des Lumières

Le siècle des Lumières (également connu sous le nom de Siècle de la Raison) est un mouvement intellectuel et philosophique



qui a dominé le monde des idées en Europe au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Le Siècle des Lumières comprenait un éventail d'idées centrées sur la poursuite du bonheur, la souveraineté de la raison, et l'évidence des sens comme sources primaires de connaissance et a avancé des idéaux tels que la liberté, le progrès, la tolérance, la fraternité, le gouvernement constitutionnel, et la séparation de l'église et de l'état. Les Lumières sont nées d'un mouvement intellectuel et savant européen connu sous le nom d'humanisme de la Renaissance et ont également été précédées par la révolution scientifique et les travaux de Francis Bacon, entre autres. Certains datent le début des Lumières à la philosophie de René Descartes de 1637, Cogito, ergo sum («Je pense, donc je suis»), tandis que d'autres citent la publication des Principia Mathematica d'Isaac Newton (1687) comme l'aboutissement de la révolution scientifique et le début des Lumières. Les historiens français datent traditionnellement le début de ce mouvement de la mort de Louis XIV de France en 1715 jusqu'au déclenchement de la Révolution française en 1789 et le termine avec le début du 19<sup>e</sup> siècle.

Pour Immanuel Kant (1724-1804) : viii «Sapere aude ! 'Ait le courage d'utiliser ta propre raison !', telle est la devise de l'illumination.» est la réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? (Traduction de 1798 (Essais et traités sur des sujets moraux, politiques et divers sujets philosophiques par Kant, Emmanuel).

Il existe des différences très importantes entre les croyances des philosophes des Lumières de différentes nations et de différentes disciplines. Les croyances de certains philosophes français peuvent différer radicalement de celles de certains économistes britanniques, penseurs politiques espagnols, romanciers irlandais, etc. Groupe incroyablement diversifié, ces penseurs et écrivains que nous appelons aujourd'hui «philosophes des Lumières» défient toute classification facile. Par-dessus tout, le siècle des Lumières doit être compris comme un «siècle de philosophie». Dans cette optique, il est instructif de jeter un bref coup d'œil sur les principaux penseurs du siècle des Lumières, leurs vies, leurs écrits et leurs idées.

Paris a été un centre de mouvements intellectuels, culturels et artistiques pendant des centaines d'années et, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un groupe spécifique d'écrivains parisiens a eu une influence déterminante sur le siècle des Lumières qui a progressivement envahi l'Europe et au-delà. Ces penseurs sont : Beaumarchais (1732-1799) ;

D'Alembert (1717-1783) ; Marivaux (1688-1763) ; Montesquieu (1689-1755) ; Rousseau (1712-1778), et ; Voltaire (1694-1778).

Parmi les grands thèmes du mouvement de l'Illumination on trouve :

Contestation politique et sociale ; Hostilité à l'asservissement ; Combat contre l'ignorance et l'injustice, et ; Dénonciation de l'extrémisme religieux et de l'intolérance.

### La perception négative du prophète Mohammed remise en question par les intellectuels des Lumières

Au 18<sup>e</sup> siècle, cependant, la situation avait radicalement changé. Les musulmans n'étaient plus les souverains d'Espagne ou de Sicile, et même en Anatolie, le pouvoir de l'Empire ottoman, autrefois redouté, commençait à décliner. Plus important encore, la Renaissance (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) et la Réforme protestante (1517-1648) ont eu lieu en Europe, laissant l'Église catholique romaine avec beaucoup moins d'influence sur la population européenne qu'auparavant.

Les intellectuels pouvaient désormais remettre en question, de manière indépendante, des croyances qui étaient restées incontestées dans la société européenne pendant des siècles, et la perception négative du Prophète Mohammed, longtemps entretenue en Europe, a finalement commencé à être remise en question elle aussi. Cette période de remise en question intellectuelle a été connue sous le nom de «siècle des Lumières» (vers 1620-1780), et a été particulièrement populaire en France (où elle a culminé avec la Révolution française de 1789).

Henri de Boulainvilliers (1658-1722) était un noble et historien français, inspiré par les célèbres philosophes René Descartes et John Locke. Intellectuel de l'ère des Lumières, il a écrit sur la physique, la philosophie, la théologie et, bien sûr, l'histoire. Dans l'un de ses ouvrages les plus célèbres, intitulé Vie de Mahomet (1731), x il a défendu le Prophète Mohammed contre les allégations courantes selon lesquelles il aurait été inspiré par un assistant chrétien, que sa doctrine serait irrationnelle et qu'il serait un imposteur. Au contraire, Henri a soutenu que Mohammed était un messager d'inspiration divine que Dieu avait envoyé pour libérer le Proche-Orient de la domination despotique des Romains et des Perses et pour diffuser le message du tawhīd, ou unité indivisible de Dieu, de l'Inde à l'Espagne. Le succès du Prophète Mohammed, dit Henri, était tel qu'il «ne pouvait venir que de Dieu». À pro-

pos de l'islam, Henri dit que la doctrine de Mohammed n'a fait que supprimer tout ce qu'il y avait d'irrationnel et d'indésirable dans le christianisme tel qu'il était pratiqué à l'époque. Le Prophète Mohammed «semble avoir adopté et embrassé tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans le christianisme même, écrit Henri», de sorte que ce qu'il a retranché, se rapporte évidemment à ces seuls abus, qu'il était impossible qu'il ne condamnât pas. L'œuvre d'Henri de Boulainvilliers fut interdite dans la France catholique mais fut publiée en 1730, après sa mort, dans les villes protestantes d'Amsterdam et de Londres.

La représentation historique du Prophète Mohammed par Henri de Boulainvilliers a eu un effet sur d'autres penseurs de l'époque des Lumières, notamment le philosophe français Voltaire (1694-1778). Voltaire, poète, essayiste, dramaturge et historien de renom, est surtout connu pour ses attaques contre l'Église catholique romaine établie, son plaidoyer en faveur de la liberté de religion et d'expression, et sa défense de la laïcité. Son opposition à l'islam et sa diabolisation du Prophète Mohammed ont toutefois été menées avec encore plus de véhémence que ses attaques contre l'Église et le pape.

En 1748, il écrit De l'Alcoran et de Mahomet dans lequel il disait la phrase introductive : «C'était un sublime et hardi charlatan que ce Mahomet».

En 1736, il écrit une pièce de théâtre intitulée Le Fanatisme, ou Mahomet le Prophète, dont la première représentation a lieu en 1741 à Lille. Comme son nom l'indique, elle dépeint le Prophète comme «un imposteur désireux de se glorifier et d'avoir de belles femmes, prêt à mentir, à tuer et même à faire la guerre à sa patrie pour obtenir ce qu'il désire. Il exprime des vues similaires sur le Prophète dans deux de ses lettres, l'une adressée à Frédéric II de Prusse en 1740 et l'autre au pape Benoît XIV en 1745.

Quelque temps après 1745, cependant, il a lu la Vie de Mahomet de Boulainvilliers, qui semble avoir eu un impact durable sur sa perception du Prophète Mohammed. Plus tard dans sa vie, en particulier dans ses écrits historiques tels que l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations (1756), Voltaire fait l'éloge du Prophète, qu'il considère comme un chef efficace et tolérant et un conquérant accompli, bien qu'il maintienne que le Prophète Mohammed n'était pas d'inspiration divine, mais qu'il était «tellement emporté [par son succès en tant que chef] qu'il s'est cru inspiré par Dieu».

(A suivre)  
Mohamed Chatatou

Mustapha Zitouni

## Une figure emblématique du football algérien

→ Ils ont répondu présent avec toute la fierté voulue. Ils étaient les dignes ambassadeurs d'une Algérie colonisée et meurtrie. Ils ont abandonné tout ce qu'ils avaient de plus cher, et avec une arme, un ballon de football, ils ont combattu dignement pour la noble cause algérienne, et Mustapha en est un modèle.



■ Zitouni, un joueur qui a marqué son temps. (Photo : D. R.)

Mustapha Zitouni est un footballeur exemplaire, le meilleur défenseur algérien de tous les temps. Un nom qui ne dit certainement pas grand-chose à cette nouvelle génération d'Algériens, mais ils savent quelque chose sur son parcours footballistique. D'un calme olympien, il savait redonner confiance à ses partenaires et les organiser par sa manière de jouer et où il préférait s'imposer par la finesse, plutôt que par la puissance de ses tacles. C'est un joueur de football qui n'a jamais triché et qui a laissé derrière lui, une image d'un homme qui s'est toujours dévoué pour la balle ronde et pour son pays l'Algérie qu'il adorait. Arrière central, né le 10 septembre 1928 à Alger, il sera le footballeur algérien qui aura terminé sa carrière internationale à un âge très avancé : 36 ans. Un record qu'il détient toujours malgré qu'il ne fasse plus partie de ce monde. Si d'autres défenseurs ont pu s'épanouir depuis ces trente dernières années, aucun n'avait cette extraordinaire maîtrise et cette élégance de jeu qui faisait de Mustapha, que ce soit sur le terrain ou en dehors, un véritable gentleman. Impérial

est bien le qualificatif qu'il faut pour présenter ce joueur capable, au cours d'une rencontre, de passer du poste d'arrière central, à celui d'avant centre sans aucun problème d'adaptation. Mustapha, c'est la classe à l'état pur et une correction exemplaire sur le terrain, tellement exemplaire qu'il fut et reste toujours la fierté de toute l'Algérie. Zitouni est très connu dans la scène footballistique mondiale étant donné que c'est un joueur de football qui a marqué son passage dans tous les stades du monde, d'Europe et d'Algérie. Il a côtoyé les meilleurs joueurs du monde et connu de grandes équipes à son époque, il est en quelque sorte l'histoire du ballon rond algérien qui a eu le privilège et l'honneur de contribuer à la guerre de Libération nationale avec l'équipe de la liberté. Certains footballeurs lui reconnaissent qu'il respire le ballon tellement le personnage était un passionné : infatigable, apprécié et respecté tant par ses adversaires que par ses coéquipiers. Mustapha Zitouni a commencé à taper sur un ballon très jeune et c'est avec la grande école formatrice de jeunes talents en l'occurrence

l'OM Saint Eugène avec qui il a débuté alors que l'Algérie était sous domination coloniale française. Il fut repéré et sollicité par les dirigeants de l'AS Cannes qui évoluait dans le championnat français en deuxième division. Sa classe et son élégance séduisirent les dirigeants de l'AS Monaco qui l'engagèrent pour diriger la charnière défensive de la principauté du Rocher. Il signa une licence, et de là, il étala toute sa classe en connaissant une ascension et une progression fulgurante dans sa manière de jouer au ballon. Il frappe à la porte de l'équipe nationale des tricolores puisque les sélectionneurs de l'époque lui font appel pour lui confier l'axe central défensif où il parvient à éclipser le Grand Jonquet et Di Stefano, reconnaît en lui le plus brillant défenseur qu'il ait jamais rencontré. Retenu pour la Coupe du monde de 1958, les portes de l'Eden et de la gloire s'ouvraient devant lui. Il aurait pu devenir un archi-millionnaire et le joueur le plus riche de la planète mais Mustapha Zitouni a préféré l'amour de la patrie et faire le choix du cœur, celui de rejoindre les siens à Tunis en 1958 pour faire partie de l'équipe de la Liberté, celle du Front de libération nationale qu'il a dignement représentée et où il a beaucoup voyagé à travers les grandes nations tels que la Chine, le Vietnam, la Yougoslavie, la Jordanie, l'Égypte, le Maroc, la Syrie et autres. Mustapha Zitouni est un grand homme qui a toujours vécu humblement avec des principes. Un illustre personnage qui a laissé son empreinte dans tous les stades d'Algérie, du monde et d'Europe puisqu'il fut un excellent joueur et un entraîneur très quali-

fié qui avait formé plusieurs générations de footballeurs. Il était un père et un éducateur qui a marqué toutes les personnes avec lesquelles il avait travaillées. C'est quelqu'un de très humble, très connu sur la scène footballistique nationale puisqu'il a travaillé avec plusieurs clubs, de véritables écoles du football algérien : l'OM Saint Eugène comme joueur, le RC Kouba où il était entraîneur. Joueur puis au SCAF Freville (Khemis-Miliana) comme entraîneur. C'était un coach courageux qui faisait confiance aux jeunes, un vrai bosseur et connaisseur car il avait le flair de dénicher les perles rares et son critère «Number One» est simple : pour faire confiance à un jeune, il faut que ce dernier soit combattif, motivé et acharné pour réussir. Mustapha ne fait plus partie de ce monde, mais il a laissé derrière lui, l'image d'un homme qui s'est dévoué corps et âme sans compter pour son pays, pour la cause algérienne et surtout pour le ballon rond. A 34 ans, il est retenu en sélection nationale par le duo Firoud et Ammi Smaïl Khabatou et il sera le footballeur algérien qui aura terminé sa carrière internationale à un âge très avancé, 36 ans. Un record qu'il détient toujours, Mustapha Zitouni est un personnage comblé. Il a tout connu, l'amateurisme, le professionnalisme, l'équipe de la liberté, l'équipe nationale post-indépendance, le métier d'entraîneur-joueur. Le professionnalisme avec les clubs de France, sans oublier les clubs d'Algérie. Il a porté le maillot national plus de 12 fois, il a joué son premier match avec les Vert et Blanc en date du 6 juillet 1963 contre l'Égypte puis l'URSS.

**Kouider Djuab**

Viber

### Riyad Mahrez lance la première chaîne officielle

→ Rakuten Viber, propriété du géant tech japonais Rakuten, et l'un des leaders mondiaux des applications de communications gratuites et sécurisées, a annoncé aujourd'hui un partenariat stratégique avec Riyad Mahrez, le capitaine de l'équipe nationale algérienne et ailier du club de Premier League Manchester City. Grâce à ce partenariat, les utilisateurs de Viber en Algérie et ailleurs pourront interagir avec Riyad Mahrez à travers un contenu varié et exclusif. La chaîne donnera plein de news sur cette légende du football, des toutes dernières infos à ses séances d'entraînement en passant par la préparation des matches, les voyages sans oublier un aperçu de sa vie en dehors. Les membres de cette chaîne sur Viber

auront un accès exclusif pour bénéficier d'occasions uniques de rencontrer Mahrez. Les fans pourront poser des questions et interagir avec leur footballeur préféré lors d'un événement exclusif sur Viber. La date exacte de cet événement sera bientôt annoncée sur la chaîne de Ryad Mahrez sur Viber. Nadia El-Ubaydi, directrice du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord chez Viber, a déclaré : «Le football est une passion nationale pour les Algériens et c'est le moment idéal pour lancer notre partenariat avec Riyad Mahrez». El-Ubaydi a aussi ajouté : «L'Algérie va de mieux en mieux dans ses qualifications pour la Coupe du monde. Les fans veulent être au courant des dernières nouvelles, des séances d'entraînement, des

préparatifs et du cheminement vers la victoire du capitaine de leur équipe nationale. Ce sont des moments passionnants pour le football algérien et nous sommes ravis d'être la première application de messagerie à rapprocher les fans de leur footballeur préféré.» Dans le cadre de ce partenariat, les fans de Riyad Mahrez en Algérie, en France et dans le monde, pourront profiter de contenus exclusifs sur Viber, notamment :  
 • Une chaîne officielle Viber publiant du contenu quotidien sur les préparatifs du match de la star des Fennecs, les séances d'entraînement, des sondages et bien plus encore  
 • Des stickers uniques spécialement créés pour Riyad Mahrez  
 • Une rencontre exclusive offrant aux fans une occasion inestimable

de discuter avec Riyad Mahrez et de lui poser des questions  
 • Des t-shirts dédicacés de Riyad Mahrez à gagner, exclusivement pour les utilisateurs de Viber  
 Le lancement de la chaîne officielle de Riyad Mahrez donne le coup d'envoi à la sortie des chaînes en tant que nouvelle fonctionnalité sur Viber. Les chaînes sont des groupes publics de communication «un vers plusieurs» conçus pour permettre aux marques, organisations et personnalités publiques de communiquer et d'interagir plus efficacement avec leur public. Les chaînes deviendront le moyen le plus simple pour tout créateur de contenu et influenceur d'être présent sur Viber et de présenter ses contenus aux utilisateurs de l'appli dans le monde entier.

#### EN DEUX MOTS

#### Rugby (éliminatoire mondial) : Sénégal-Algérie en juillet 2022 en France

Sept matches dont Sénégal-Algérie, comptant pour le troisième et dernier tour des qualifications de la zone Afrique pour la Coupe du monde 2023 de rugby auront lieu en France en juillet 2022, a indiqué mardi le directeur général du comité d'organisation Claude Atcher. «Le comité d'organisation France-2023 a proposé à Rugby Afrique, qui a accepté, d'accueillir le tournoi final de qualification des huit équipes africaines en juillet 2022. La place Afrique 1, le premier qualifié africain pour la Coupe du monde de rugby, se jouera donc en France», a expliqué Atcher, sans préciser où la compétition aura lieu. Au total, sept rencontres sont programmées avec un mini-tournoi à huit, qui débute au stade des quarts de finale : Namibie-Burkina Faso, Zimbabwe-Côte d'Ivoire, Sénégal-Algérie et Ouganda-Kenya. Pour rappel, la sélection algérienne est dirigée par l'ancien international de rugby sénégalais, Ousmane Mané. Le vainqueur de la compétition se retrouvera dans la poule A, avec la France, la Nouvelle-Zélande, l'Italie et une dernière équipe issue des éliminatoires Nord-américains.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**JO-2020 (Judo)**

Nourine et Benikhlef suspendus dix ans

**le match à suivre**

**Rugby (éliminatoire mondial)**

Sénégal-Algérie en juillet 2022 en France

**football**

**Mustapha Zitouni**

Une figure emblématique du football algérien

Éliminatoires du Mondial-2022

# Face au Burkina, les Verts gagnent un point et gagnent l'invincibilité

→ C'est aussi cela le football : «Il n'y a pas de petites équipes», disait Djamel Belmadi.

Le nul ne signifie pas défaite, au contraire, une occasion de passer à la vérification des stratégies engagées pour cette rencontre qui devait être sienne, mais bon, la première mi-temps après le but inscrit dès les premières minutes par Feghouli, personne ne pensait que le score allait s'arrêter à ce niveau, au contraire, la victoire était au bout des pieds des Verts.

Que s'est-t-il donc passé, notamment en seconde mi-temps de ce deuxième match des éliminatoires du Mondial-2022 entre le Burkina Faso et l'Algérie ?

**Pourquoi ce nul ?**

A-t-on sous-estimé l'adversaire ? A-t-on changé de stratégie ? Ou alors, est-ce la température et le taux d'humidité qui seraient à la pointe d'excuse ? L'avis des techniciens interrogés, disent non, rien de cela. Le nul s'adosse à un relâchement au niveau de tous les compartiments, et à une accélération de l'agressivité affichée par les Burkinabès.

Ce 29<sup>e</sup> match consécutif sans défaite aura pour les Fennecs des allures de contre-performance, même s'il faut relativiser étant donné qu'il s'agissait d'un match à l'extérieur contre l'adversaire le plus difficile du groupe.

L'arbitrage a une petite part dans cette rencontre où tout était permis. Une perturbation s'est vite installée offrant ainsi des opportunités à l'adversaire pour aller occuper le carré de M'Bolhi et si ce n'est son expérience, les Verts auraient quitté Marrakech avec une défaite, que nous



■ L'arbitre a privé Mahrez d'un penalty.

(Photo : D. R.)

aurions appelé «surprise», indiquait un professionnel ex-joueur international joint par téléphone.

**La qualification se concrétise**

Les commentaires ne passeront pas. Les Verts retiendront une très bonne leçon, ce qui permettra au sélectionneur de poursuivre sa route vers la qualification. En outre, n'est-il que le fruit pour laisser la balle aux attaquants du Burkina ? «La route vers le Mondial-2022 ne sera pas si facile que ça pour l'Algérie !», estime un confrère d'une presse africaine.

Un nul ne peut être indiqué, au contraire. Il est vrai qu'après le carton contre Djibouti (8-0), les hommes de Djamel Belmadi étaient attendus à une victoire et non à un (1-1) ce mardi à l'occasion de la

2<sup>e</sup> journée, «recevaient» à Marrakech (Maroc) et pas à Ouagadougou, faute de stade aux normes.

**Seconde mi-temps : un virage mal pris**

La soirée avait pourtant débuté, de manière idéale pour les champions d'Afrique en titre qui prenaient les devants grâce à Feghouli (0-1, 18<sup>e</sup>). De retour dans le onze, le milieu de terrain avait bénéficié d'un caviar de Slimani, préféré à Bounedjah, et surtout d'une passe lumineuse de Belaïli au départ de l'action. Il fallait même deux gros arrêts de Koffi face à Bensebaini puis Slimani pour empêcher les Algériens de creuser l'écart. Mais les Burkinabès commençaient à se réveiller avant la pause, à l'image de leurs ailiers de plus en plus remuants.

La peur s'est installée, au moment où le sélectionneur tentait d'une manière intelligente d'alerter ses hommes sur les défaillances techniques qui se multipliaient. Sur le terrain, quelques signes de fatigue se signalent chez les attaquants, et c'est la raison pour laquelle Belmadi est allé au secours de cette branche d'attaque. «Nous avons pris note de ce qui n'avait pas fonctionné».

Cette physionomie s'accroît au retour des vestiaires avec des Verts au bord de la rupture. Si M'Bolhi retardait l'échéance en réalisant des sorties courageuses.

**H. Hichem**

**A voir**

- RMC Sport 1 : Rosenborg - Rennes à 20h
- Euro Sport 1 : Tennis, US Open à 21h

**La Der**

## JO-2020 (Judo) : Nourine et Benikhlef suspendus dix ans

Le judoka algérien Fethi Nourine et son entraîneur Amar Benikhlef ont écopé d'une suspension de dix ans chacun de toutes manifestations et activités organisées ou autorisées par la Fédération Internationale de Judo et ses Fédérations, pour avoir enfreint aux «règles de la charte olympique», a appris l'APS de source très proche du dossier. La suspension, effective à compter du 23 juillet 2021, a été notifiée à l'athlète et son coach. Elle a été prise par la Commission disciplinaire de la FIJ, nommée par le président de l'instance, Marius Vizer, lors de sa réunion, informant les deux

intéressés que cette décision est susceptible d'appel devant le Tribunal Arbitral du Sport. Le délai de recours est de vingt-et-un jours à compter de la réception de la décision prononcée. La commission a également notifié sa décision à la Fédération algérienne de judo (FAJ), au Comité olympique et sportif algérien (COA), à la Fédération Africaine de Judo (UAF) et au Comité International Olympique (CIO).

Le 23 juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Tokyo-2020, Fethi Nourine avait décidé de se retirer de la compétition, une décision jugée par le CIO

comme «contraire aux règles de la charte olympique».

Le 6 août 2021, le comité exécutif de la FIJ avait décidé d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre de Fethi Nourine et Amar Benikhlef, jugeant que leur comportement relève pleinement de l'article 50 de la Charte olympique interdisant toute «sorte de manifestation ou de propagande politique, religieuse ou raciale dans tous les sites ou autres zones olympiques», et de soumettre le cas à la Commission disciplinaire de première instance de la FIJ.